



Note de synthèse de la mission d'appui à la structuration du contrôle interne budgétaire au ministère de l'Éducation de base du Cameroun _ 14-27 octobre 2021.

Dans le cadre de l'approfondissement de son appui aux autorités camerounaise en matière d'organisation du contrôle interne budgétaire, AFC a conduit du 14 au 27 octobre 2021, une mission d'appui à la structuration du contrôle interne budgétaire dans les ministères sectoriels, en utilisant le ministère de l'Éducation de Base, comme ministère expérimental. Au cours de cette mission, les capacités des cadres du Ministère des Finances et du Ministère de l'Éducation de Base ont été renforcées sur les concepts fondamentaux du contrôle interne budgétaire, sa différence avec l'audit interne et le contrôle de gestion en mettant en exergue les synergies possibles avec ces autres types de contrôle.

En complément à la réforme sur le contrôle interne comptable en cours de déploiement, la mission de l'AFC a souligné au cours d'un atelier de 5 jours, la nécessité de promouvoir le contrôle interne budgétaire, en application des dispositions pertinentes de la loi portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques. En effet, les fonctions de maîtrise de risques sont désormais partagées entre les comptables publics et les ordonnateurs dans les ministères sectoriels. Dans ces conditions, l'articulation du CIB budgétaire entre le ministère des finances et les ministères sectoriels et la normalisation comptable sont au centre de la qualité comptable, en vue des restitutions budgétaires et comptables exhaustives et sincères.

La mission a proposé aux autorités une démarche vertueuse pour organiser et consolider le CIB au sein du MINEDUB. Cette approche consiste à asseoir une gouvernance du CIB bien organisée par le biais d'un comité de pilotage et d'une cellule dédiée au CIB, à développer en fonction du contexte du MINEDUB une cartographie des risques impactant ce ministère, tout en les priorisant par rapport à leur degré d'occurrence et à leur impact budgétaire. Ce qui devrait permettre d'établir un plan d'action en vue de les maîtriser en mettant en place des règles de gestion renforcée, des mesures soit de mitigation, d'atténuation et provisionnement. L'objectif poursuivi par cette démarche vertueuse est d'assurer la soutenabilité de la dépense publique ministérielle et d'améliorer la qualité de la comptabilité budgétaire.

A la fin de la mission, une feuille de route a été déclinée de commun accord avec les autorités pour renforcer le CIB au sein du MINEDUB et qui bénéficiera de l'accompagnement de l'AFC pour sa mise en œuvre. Ce qui devrait permettre au MINEDUB de se doter d'un outil structuré afin d'ancrer la démarche dans la durée et lui conférer une certaine exemplarité ayant vocation à être dupliquée dans d'autres départements ministériels.